

# **PROJET D'ETABLISSEMENT**

**Ptit Grain d'Ry à Ry**

# PROJET D'ACCUEIL

Le multi accueil « **P'tit grain d'Ry** » est un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) autorisé à accueillir des enfants âgés de moins de 4 ans, de façon régulière ou occasionnelle, sous la responsabilité de professionnelles de la petite enfance.

Ce multi-accueil est géré par la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin dont le siège est situé 252 route de Rouen, 76750 Buchy.

Les locaux basés au 19 A rue Perrot, résidence "La Prévôté", 76 116 Ry respectent les normes de sécurité exigées pour les établissements recevant du public (ERP) et sont aménagés de façon à garantir la sécurité, la santé et l'épanouissement des enfants.

L'aménagement intérieur permet l'accueil des parents et l'organisation de réunion pour le personnel. La structure se conforme à la réglementation dans le Code de la Santé Publique (art. R2324-16 et suivante).

L'ouverture de cet établissement est soumise à l'avis ou l'autorisation de fonctionnement délivré par le Président du Conseil Départemental du 21/02/2020 après instruction des services de Protection Maternelle Infantile (PMI).

Le personnel qualifié, peut, dans cet établissement accomplir ses tâches dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort, en portant aux enfants une attention constante et en organisant de manière adaptée à leurs besoins, les repas, le sommeil, les soins et les activités de jeu d'éveil.

Notre multi-accueil a pour objectif de :

- Favoriser le développement global des enfants en leur permettant de développer les dimensions de leur personne, notamment sur le plan affectif, social, moral, cognitif, langagière, physique et moteur.
- D'accompagner les parents dans leur rôle éducatif sans se substituer à eux.

Nos missions sont détaillées dans le projet éducatif de la structure.

# P'tit grain d'Ry

## SOMMAIRE

- **LA DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT**

- **INFORMATIONS GENERALES**

- Le gestionnaire
- La structure
- Le contrat enfance

- **CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES**

- Description du type d'établissement
- Autorisation du Président du Conseil Général

- **LE PROJET SOCIAL**

- **PRESENTATION DU TERRITOIRE**

- Aspect géographique
- Indicateurs démographiques
- Caractéristiques socio-économiques de la population et du territoire
- Etat des lieux des modes d'accueil existants sur le territoire communautaire

## II **INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT**

- **LE PROJET EDUCATIF**

- Un lieu d'accueil
- Une structure pour les parents
- Un lieu encadré par des professionnels
- Répond aux besoins fondamentaux

- Un lieu d'éveil
- Une structure qui répond aux règles d'hygiène et de soins
- Assure la sécurité de votre enfant
- Le bien-être au quotidien
- Une équipe qualifiée
- Conclusion
- Annexe

## **D – LE REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT**

### **ANNEXES**

- Le barème CNAF
- Les mesures à prendre dans les situations d'urgence et les conditions et modalités du recours aux services d'aide médicale d'urgence ;
- Les mesures préventives d'hygiène générale et mesures d'hygiène renforcées en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ;
- Les modalités de délivrance de soins spécifiques, occasionnels ou réguliers, le cas échéant avec le concours de professionnels médicaux ou paramédicaux extérieurs à la structure ;
- Les conduites à tenir et les mesures à prendre en cas de suspicion de maltraitance ou de situation présentant un danger pour l'enfant ;
- Un protocole détaillant les mesures de sécurité lors de sorties extérieures à l'établissement, telles que visées à l'art. R.2324-43-2
  - Un protocole détaillant les mesures de sécurité à suivre lors des sorties de l'établissement ou de son espace extérieur privatif, telles que visées à l'art. R 2324-43-2 du code de la santé
- Un protocole de mise en sûreté détaillant les actions à prendre face au risque d'attentat.

## A – LA DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

- INFORMATIONS GENERALES

Commune urbaine

- LE GESTIONNAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

Présidée par Monsieur Eric Herbet,

Adresse du siège : 252 route de Rouen, BP 44, 76570 BUCHY

Téléphone : 02.35.34.73.74

Mail : [herve.le.nobin@intercauxvexin.fr](mailto:herve.le.nobin@intercauxvexin.fr)

- LA STRUCTURE

Multi-accueil « P'tit grain d'Ry »

Directrice : Florence LEROUX, Educatrice jeunes enfants

Adresse : 19 A rue Perrot, résidence "La Prévôté", 76 116 RY

Téléphone : 02.35.02.17.67

Mail : [ptit-grain-d-ry@intercauxvexin.fr](mailto:ptit-grain-d-ry@intercauxvexin.fr)

- CONTRAT ENFANCE : remplacé par la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF de Seine Maritime en mars 2021 pour la période 2020-2024.

## II CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

- DESCRIPTION DU TYPE D'ETABLISSEMENT

Structure multi-accueil d'une capacité de 20 places de 8h à 18h30

- Accueil collectif régulier et / ou occasionnel possible
- A temps plein ou temps partiel

- AVIS OU AUTORISATION D'OUVERTURE DU CONSEIL GENERAL

- Date de l'agrément : 21/07/2014
- Capacité d'accueil : 20 places
- Modalités d'accueil : accueil polyvalent, présences à la demi-heure en demi-journée ou en journée continue. Contractualisation possible.
- Ages des enfants accueillis : fin de congés maternité – 3 ans révolus.

## **B – LE PROJET SOCIAL et DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

La crèche de Ry a été créée en 1992 sous forme d'Association loi 1901 à l'initiative de parents ayant eu besoin d'un mode de garde.

### **I. PRESENTATION DU TERRITOIRE**

#### **1. ASPECTS GEOGRAPHIQUES**

Milieu périurbain et rural (rurbain).

64 communes adhèrent à la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin issue, le 01 janvier 2017 de la fusion des collectivités suivantes.

- La Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen
- La Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles,
- La Communauté de Communes du Plateau de Martainville,
- Les 4 communes de Bosc le Hard, Grigneuseville, Beaumont le Hareng, Cottévrard, appartenant précédemment à la Communauté de Communes du Bosc d'Eawy.
- Le Syndicat Mixte du Pays entre Seine et Bray.

#### **2. INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES**

Nombre d'habitants (2019) : 55 392

Nombre de naissance (2020) : 547

Nombre d'enfants < 6 ans (allocataires CAF et MSA), 2020 : 3 655

#### **3. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION ET DU TERRITOIRE.**

Taux d'activité (moins de 64 ans) : 77%

Taux de chômage : 7,4 %

Nombre de ménages fiscaux en 2019 : 21 697

Part des ménages fiscaux imposés en 2019 : 65,3%

Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2019 : 24 370 €

Données allocataires CAF et MSA 2020 :

71 % familles avec des enfants (48,1 % au niveau départemental)

11 % familles monoparentales (15 % au niveau départemental)

5 % familles sont bénéficiaires du RSA (15 % au niveau départemental)

15 % des allocataires ont des bas revenus (31 % au niveau départemental)

#### 4. ETAT DES LIEUX DES MODES D'ACCUEIL ET ACTIVITES EXISTANT SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN.

Structures d'accueil 0-4 ans :

- . Une crèche collective (établissement public départemental de Grugny).
- . Un multi-accueil de 15 places (le berceau de Tom pouce à Montville)
- . Un multi-accueil de 15 places (Arc en Ciel à Roumare)
- . Un multi-accueil de 20 places (p'tit grain de ry à Ry)
- . Trois Relais Petite Enfance itinérants basés à : Clères, Buchy et Martainville-Epreville.
- . Assistantes maternelles : 421 actives
- . Ecoles maternelles (3-6 ans) : 40
- . A.L.S.H : 35 lieux d'accueil : 1 accueil ado ; 22 extrascolaires ; 12 périscolaires
- . Accueil périscolaire : 20 garderies ouvertes matin et soir
- . Lieux d'accueil enfants – parents : projet ouverture (association)
- . Maisons d'Assistants Maternelles : 29
- . Micro-crèche : 6

Structures de proximité : piscine communautaire, ludiculture, ludisports 76, soutien à l'apprentissage de la musique au travers d'un conventionnement et du versement d'aides financières pour 4 écoles labellisées. Les autres équipements sont du ressort des communes (gymnases, stades...). Quant aux structures gérées par d'autres collectivités, il existe sur le territoire deux Centre Médico-Sociaux (Buchy et Montville), deux consultations PMI...

- INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de son rôle socio-éducatif, la structure travaille avec différents partenaires :

- Projet de partenariat avec des collectifs d'artistes (axé sur l'expression corporelle, le livre, l'écriture...)

- Liaison avec la Protection Maternelle Infantile
- Travail en lien avec les écoles du secteur notamment pour faciliter l'accueil d'enfant porteur de handicap.
- Travail avec le PRH 76 (Pôle Ressource Handicap) pour nous guider dans l'accueil d'enfants porteur de handicap et CAMSP (Centre d'Action Médico Social Précoce) du Moulin Vert de Rouen. Lien avec l'Institut Normandie-Lorraine pour les enfants déficients visuels à Mesnil-Esnard et avec le CRAHN (Centre Régional pour l'Autisme Haute-Normandie) à St Etienne du Rouvray

## **PROJET EDUCATIF P'tit grain d'Ry - RY-2022**

Le multi accueil « P'tit grain d'Ry » situé dans un milieu rural dépend de la communauté de communes inter-Caux-Vexin dont le siège social est basé à Montville.

L'ouverture en 1992 d'une structure associative d'une capacité de 10 berceaux a su évoluer. En effet, sa capacité d'accueil est aujourd'hui de 20 places avec pour horaires d'ouverture : 8h00 à 18h30.

L'équipe éducative propose à travers ce document les principes pédagogiques qui animent la structure.

- **P'tit grain d'Ry COMME LIEU D'ACCUEIL**

### **L'adaptation :**

Nous faisons une adaptation progressive sur une semaine minimum.

1ere journée, le parent reste 30 minutes avec son enfant au sein de la structure pour échanger autour du rythme et des habitudes de vie de l'enfant.

2eme journée, l'enfant reste entre 30 min à 1h sans son parent. Le parent peut rester un moment au sein de la structure avec son enfant s'il le désire avant ou après la petite séparation.

3eme journée, l'enfant reste 1h30 à 2h et nous pouvons inclure un temps de repas.

4eme journée, l'enfant passe une petite matinée ou après-midi avec un temps de sieste.

5eme journée, l'enfant passe une petite journée regroupant un temps de repas et de sieste.

La semaine d'adaptation est modifiable selon le rythme de l'enfant ainsi que selon comment cela se passe. Nous demandons aux parents de rester joignables durant le temps d'adaptation de sorte que si la durée prévue est trop difficile pour l'enfant, celui-ci puisse repartir un peu plus tôt.

Les parents sont invités à rentrer dans la pièce de vie le temps de l'adaptation mais aussi tout au long de l'année, autant le matin que le soir.

La période d'adaptation permet aux enfants ainsi qu'aux parents d'appréhender les différents lieux et de faire connaissance avec les différentes professionnelles.

### **L'accueil**

Les parents sont invités à accompagner leur enfant dans l'espace de vie, à échanger avec les professionnelles sur les informations essentielles de leur enfant.

Nous avons installé des montgolfières avec la photo de chaque enfant dans le SAS d'accueil afin que les enfants puissent identifier plus facilement les autres enfants.

Ainsi, cela est l'occasion d'échanges avec leurs parents pour échanger sur la vie de la crèche.

Des photos des activités sont régulièrement exposées dans le même objectif.

## Les retrouvailles

Ce temps permet de transmettre les informations de la journée vécue avec leur enfant, c'est un moment d'échange entre parent, professionnelle et enfant : par exemple si celui-ci a acquis le langage, a progressé au niveau de son autonomie ou de sa socialisation. Le temps d'échange se fait dans la discrétion et le respect de chacun.

- **P'tit grain d'Ry UNE STRUCTURE POUR LES PARENTS**

Les parents sont les 1ers éducateurs de leur enfant. Ils accompagnent les professionnelles vers une meilleure connaissance de leur enfant à travers :

- La feuille de rythme remise à l'adaptation,
- Les échanges du matin, du soir ou du week-end en informant les professionnelles de changement divers (alimentation, sommeil, progrès au niveau de l'acquisition de la propreté ou autre...)

Les parents sont invités à participer à la vie de la structure.

Ils peuvent accompagner des sorties comme la sortie à Ry pour partager un moment de lecture avec les enfants des assistantes maternelles des alentours animé par l'association « Lis-moi une histoire »)

Parfois en fin d'année est organisé un spectacle ouvert aux parents (en 2021 : spectacle berce-plafond tourné vers la musique et la créativité manuelle des enfants mise en évidence avec les artistes de HSH (Projet BABIL en partenariat avec la DRAC et la CAF en faveur de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants)

- **P'tit grain d'Ry UN LIEU ENCADRE PAR DES PROFESSIONNELS**

### **L'apport des professionnels**

- Projets :
- Accueil d'artistes pour l'éveil en faveur des 0 à 3 ans : travail en collaboration avec l'équipe éducative et une représentation « berce plafond » destinée aux familles
  - Rencontre au parc zoologique de Clères avec parents et enfants le 05 juin 2021 afin de faire découvrir aux parents les productions de leurs enfants en lien avec les animaux du zoo.

- **P'tit grain d'Ry UNE STRUCTURE QUI REpond AUX BESOINS FONDAMENTAUX DES ENFANTS**

- Respecter le rythme dans la collectivité : Les professionnelles respectent le rythme et le développement de chaque enfant, lorsque l'enfant nous montre des signes de fatigue, nous l'invitons à se coucher.
  - Un temps de repos collectif est aussi proposé après le repas pour les enfants ne faisant qu'une sieste dans la journée. Après le change, nous accompagnons chaque enfant

dans son lit. Une professionnelle reste jusqu'à l'endormissement du dernier enfant puis malgré le babyphone pour la surveillance, nous allons régulièrement surveiller si un enfant se réveille pour éviter les réveils collectifs et ainsi faire des réveils échelonnés adaptés à leur rythme de sommeil.

### **P'tit grain d'Ry UN LIEU D'EVEIL**

- Penser l'aménagement de l'espace : L'aménagement de l'espace est modulable en fonction des besoins et de l'évolution du groupe d'enfants. Les 2 espaces bébé (l'un grand et l'autre plus petit) sont adaptés en fonction du nombre d'enfants rampants
- La structure dispose de 2 espaces de jeu :  
un coin cuisine, nurserie  
un espace calme (livres, chants, repos) qui sont ouverts ou fermés selon le nombre d'enfants présents afin de permettre aux enfants rampants de découvrir ces 2 espaces à leur rythme et en toute tranquillité (par exemple quand les grands sont partis faire leur sieste)
- un espace moteur (structure de motricité) est central et permet de sortir des activités à thème autour (garage, ferme, jeux de docteur, constructions, ballons...) nous faisons un roulement pour diversifier les jeux d'éveil en accès libre.

Les différents jeux sont adaptés à l'âge et au développement de l'enfant dans le respect des normes européennes.

La structure dispose de 2 jardins extérieurs, dès que le temps le permet, nous sortons avec les enfants. Il est d'ailleurs recommandé que les enfants aient une tenue appropriée au climat.

*« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue » Jean Epstein*

- Grandir par le jeu
- Proposer des jeux de logique, des activités manuelles, motrices, jeux extérieurs
- Conter, Chanter : favoriser l'apprentissage du langage
- Danser : favoriser l'acquisition du schéma corporel
- Présenter des jouets adaptés. : Les professionnelles proposent des activités mais ne les imposent pas aux enfants. L'enfant est acteur de sa participation et il est libre de détourner la consigne.

*« Avec le jeu, je deviens je »*

L'enfant se construit dans les jeux symboliques, c'est pourquoi des temps de jeu libre sont favorisés dans la structure.

- **P'tit grain d'Ry UNE STRUCTURE QUI REpond AUX REGLES D'HYGIENE ET DE SOINS**

## **L'HYGIENE**

- Mettre en place et respecter le protocole d'hygiène :
- Positionnement des plannings, des plans de nettoyage et de désinfection dans chaque pièce.
- Acquisitions de produits d'entretiens aux normes
- Aération des locaux
- Fourniture du linge qui durant la période « Covid » est changé à chaque utilisation, sinon après des selles
- Les draps sont lavés et changés 1 fois par semaine
- Nous avons des bavoirs en tissus pour les bébés lavés après chaque repas ou goûters.
- Nous avons des bavoirs en plastique avec réceptacle pour faciliter l'autonomie quand ils veulent manger seul et qui permet de préserver le sol un minimum.
- Mise à disposition de sur-chaussures jetables pour entrer dans la structure
  
- Réceptionner les repas :  

Les repas fournis par les parents et transportés dans des sacs isothermes sont réceptionnés, contrôlés, rangés par niveau (repas/goûters) après une prise de température du réfrigérateur à l'arrivée du 1<sup>er</sup> agent.
- Réchauffage des repas au micro-ondes dans des assiettes prévues à cet effet et distribuer les repas :  

Les repas et goûters sont distribués à chaque enfant sur des tables désinfectées au préalable
- Les biberons : ou repas des « petits » sont réchauffés par l'agent qui s'occupe de l'enfant.  

Les biberons sont chauffés au chauffe-biberon.
- Fin du repas, les couverts retournent en cuisine et sont lavés au lave-vaisselle
- Les sols, les tables et chaises sont nettoyés après chaque repas

## **LES SOINS**

- Individualiser les changes :  
Chaque enfant a un casier ou une bannette. Les changes sont effectués à l'eau (éventuellement savon PH neutre) mais les parents sont autorisés à fournir du liniment et du coton ainsi qu'une crème de change.  
Les couches « Pommette » sont fournis par nos soins.
- Encourager l'acquisition de la propreté :  
Lorsque l'enfant manifeste un intérêt pour le « pot », l'agent lui propose mais ne le force pas.  
Des pots et toilettes sont adaptés aux enfants. L'enfant est changé dès que nécessaire.
- Administrer les médicaments :  
Uniquement avec ordonnance à l'appui,  
Une prise biquotidienne est privilégiée.  
Le paracétamol est autorisé uniquement sous la forme de sirop et seul le lavage de nez avec des dosettes peut être effectué par un agent.
- Respecter les recommandations pour réaliser les premiers soins : Cf / Document fourni par le département, affiché dans la salle de change.
- Faire de la prévention :  
Prise de température auriculaire privilégiée  
Si fièvre, l'enfant est déshabillé, on lui donne à boire  
Les informations sont données aux parents oralement
- Intervenir dans le cadre de situations d'urgence  
Les agents sont formés aux gestes 1<sup>ers</sup> secours (formation et recyclage)  
Contacter le 15  
Prévenir les parents
- Rédiger des projets d'accueil personnalisé (PAP)
- Un protocole est mis en place avec le médecin de la structure, les parents et la Directrice.
- Détenir la pharmacie adaptée : la liste est établie par le Département et affichée dans la salle de change
- Travailler avec le référent santé de la structure :
  - Il intervient dans la structure si besoin
  - Conseille l'équipe.

- Conseils et informations auprès des parents
- **P'tit grain d'Ry, LE BIEN ETRE AU QUOTIDIEN**
- Accueillir l'enfant et son « doudou ». L'enfant séparé de sa famille fait avec l'objet transitionnel un lien avec sa maison. Le doudou est choisi par l'enfant et le rassure aussi par son odeur.

Les doudous des enfants sont laissés ainsi que les tétines dans leur casier individuel.

Nous encourageons les enfants à déposer leur tétine dans leur casier après s'être réconforté avec. Cela leur permet de s'exprimer plus librement au moment de leurs jeux libres ou en ateliers et ainsi favoriser leur articulation.

- Respecter le besoin de tétines : Le jeune enfant a besoin de succion, c'est un acte primaire, instinctif
- En grandissant cette tétine apaise en rappelant des moments « cocooning »

- **UNE EQUIPE POUR FAIRE VIVRE P'tit grain d'Ry**

- Organiser des réunions :
- Préparer des projets
- Se former :

Les agents ont la possibilité de s'inscrire dans des formations proposées par le CNFPT.

Recyclage PSC1 tous les 2 ans

## **EN CONCLUSION**

Ce projet pédagogique est pour vous parents un moyen de prendre connaissance du lieu que fréquente régulièrement votre enfant.

Celui-ci est réactualisé régulièrement par l'équipe.

*La crèche est la continuité de la vie à la maison.*

## **ANNEXES consultables dans la structure**

- La structure accueille régulièrement des stagiaires. En effet, nous aidons à la formation de CAP accompagnant éducatif petite enfance, d'auxiliaire de puériculture et d'éducatrices jeunes enfants. Leur présence vous est indiquée à l'entrée de la structure.
- Un trombinoscope vous informe des professionnelles présentes pour accueillir votre enfant
- Fiches de poste des agents
- Calendrier des jours de fermetures pour réunion pédagogique
- Plan des locaux